

24 DÉCEMBRE 2020

LA LETTRE DU LERMA

la lettre d'information bimensuelle du laboratoire



© Michael Teoh at Heng Ee Observatory in Penang, Malaysia

A LA UNE

Hommage de la Royal Society à un membre du LERMA par Evelyne Roueff

Sydney Leach, boursier de la Royal Society, chevalier de la Légion d'honneur, lauréat du prix Félix Robin de la Société Française de Physique et membre du LERMA, nous a quittés il y a un an, le 24 décembre 2019.

Effectuant sa carrière française au CNRS dont il fut l'un des premiers maîtres de recherches, il créa une nouvelle discipline, la photophysique moléculaire, et donna ce nom au laboratoire qu'il fonda à l'Université d'Orsay.

Afin de lui rendre hommage, nos collègues britanniques ont écrit un article à sa mémoire dans le bulletin de la Royal Society.

L'article est disponible via le lien suivant :

<https://royalsocietypublishing.org/doi/pdf/10.1098/rsbm.2020.0018>

Informations du laboratoire

Informations sur les formations continues Sauveteur Secouriste du Travail par Thibault Vacelet

5 formations continues SST (Recyclages) seront organisées à Meudon pour le premier semestre 2021 :

- Lundi 25 janvier 2021
- Mardi 9 février 2021
- Jeudi 4 mars 2021
- Mardi 18 mai 2021
- Jeudi 17 juin 2021

Important : les sessions annulées en novembre et décembre 2020 en raison de la crise sanitaire ne sont pas reportées automatiquement. Par conséquent, les secouristes s'y étant inscrits.es doivent impérativement s'inscrire à nouveau sur une autre session 2021 et seront pris en compte en priorité.

Vous trouverez les formulaires de pré-inscription en ligne sur le site de l'IFSeM (accès avec l'identifiant JANUS) à l'adresse suivante :

<https://formation.ifsem.cnrs.fr/delegation/ifsem>

Il vous appartient de vous y inscrire en choisissant la date qui vous convient, en fonction de la date de votre formation initiale ou de votre dernier recyclage, en ne dépassant pas une période de 2 ans.

Vous pouvez également, si vous le souhaitez, vous inscrire à une session organisée sur une autre délégation Ile-de-France (dans la limite des places disponibles car les agents appartenant aux délégations organisatrices restent prioritaires).